



Argent non rendu par un ex-fiancé

Par **Lucilem**, le **29/12/2008** à **09:45**

bonjour,
je suis séparée de mon fiancé canadien depuis un an et demi.
il me doit la somme de 3 500 euros et devait me tenir informée et faire des versements réguliers. or depuis presque un an, impossible de le joindre. il ne répond à aucun message. la rupture ayant été, pour ma part, soudaine et inattendue, je n'ai pas eu le réflexe de lui faire signer une reconnaissance de dettes. je dois cependant avoir sur mes relevés bancaires des traces de versements via western union à son nom. la distance n'arrange rien non plus pour régler cette affaire.
ma question est donc la suivante : ai-je un recours afin de récupérer cet argent?
merci pour votre aide,
L.M

Par **Patricia**, le **30/12/2008** à **19:20**

Bonsoir,

Malheureusement lucilem je ne vois pour vous aucun recours possible
Vos mandats Western Union (que je connais) qui sont conseillés pour l'étranger, n'apportent aucune preuve pour vous comme quoi vous lui avez donné ou prêté cet argent ...